

DATE DE CONVOCATION : 25 Juin 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- – M. VILLEGER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. TESSIER.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – C. NANGLARD donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: G. MIGNON – C. NANGLARD

SECRETAIRE DE SÉANCE : G. MICHELY

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les élections Municipales du 15 mars 2020

VU les statuts du Comité National d'Action Sociale

Considérant qu'il convient de désigner un délégué (Elus) pour le mandat de 2020-2026 au sein du Comité National d'Action Sociale

VU la candidature de Monsieur Christian BONNEAU

Le Conseil Municipal, **PAR 27 VOIX POUR**,

Désigne Monsieur Christian BONNEAU, délégué au Comité National d'Action Sociale

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE